



Compte-rendu
RÉUNION DE QUARTIER
HAIE BERTRAND
VIEUX PAYS

Du 8 mars 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous réalisons la deuxième saison des réunions de quartier. L'occasion de faire le point sur les sujets évoqués l'an dernier et d'échanger sur les projets de la Ville.

Je suis à votre écoute. Les élus de mon équipe le sont tout autant. Nous vous écoutons, nous vous répondons. Sur le terrain, par mail, par téléphone, par courrier, sur les réseaux sociaux, nous sommes présents et actifs pour vous, pour Villepinte.

Nous bâtissons, avec vous, l'avenir de Villepinte. Nous améliorons ensemble la qualité de notre commune.

Nous nous sommes réunis le mardi 8 mars 2016 dans le quartier Haie Bertrand / Vieux Pays. Comme convenu, vous trouverez sur ces quelques pages, le compte-rendu de nos échanges.

Bien sincèrement.

Martine Valleton

Présents :

Martine VALLETON – Maire de Villepinte

Stéphane BARON – Adjoint au Maire chargé des sports

Monique VERTÉ – Adjointe au Maire chargée de la Politique de la Ville

Christine PERRON – Adjointe au Maire chargée de la petite enfance

Nadette TROUDART – Adjointe au Maire chargée de l'enfance

André MARIAGE – Adjoint au Maire chargé des travaux

Corinne LEMOIL – Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires

Kéodara XSOSANAVONGSA – Conseiller municipal délégué à la vie associative

Daniel RENAULT – Conseiller municipal délégué à la culture

Shérazade ATTIGUI – Conseillère municipale déléguée au conseil des sages, au conseil municipal des enfants et au conseil des jeunes

Philippe LLEDO – Conseiller municipal délégué aux fêtes et cérémonies

Graciela VACHER – Conseillère municipale

Jean-Marc CAMMARATA – Directeur Général des Services

Malika LAIDI – Directrice des Services Techniques

Daniel TOMBRÉ – Responsable de la voirie

Lionel BRUENT – Chef de la Police Municipale

NUISANCES SONORES

STATION DE MESURE DU BRUIT

VOTRE QUESTION

Qu'ont donné les résultats de la station de mesure du bruit du chemin des fontaines ?

NOTRE RÉPONSE

La station est restée plusieurs mois sur le site. Malheureusement, le taux le plus élevé reste en-dessous de la moyenne qui permet une indemnisation.

VOIRIE

RUE DU 8 MAI 1945

VOTRE QUESTION

Où en est le projet ?

Les riverains des rues alentour souhaitent être conviés aux réunions de concertation.

NOTRE RÉPONSE

Un plan est en cours d'élaboration pour un stationnement en épis devant l'aire de jeux.

Parallèlement, une étude est menée pour proposer les possibilités d'aménagement de cette rue.

Dans les nombreux scénari proposés lors de la concertation, la question du stationnement à cheval a été souvent évoquée mais n'est malheureusement pas possible pour raisons de sécurité (circulation des personnes à mobilité réduite et sorties de garage).

Enfin, le Maire prend note de la demande des riverains des rues voisines de celle du 8 mai 1945 d'être intégrées à la concertation.

RUE DU 18 JUIN

VOTRE QUESTION

Que peut-on fait contre l'affaissement de la chaussée ?

NOTRE RÉPONSE

La Directrice des Services Techniques prend note et enverra une équipe sur place.

RUE DES MÉSANGES

VOTRE REMARQUE

Un ou deux pavillons en début de rue rejettent de l'eau via des tuyaux.

NOTRE RÉPONSE

La Directrice des Services Techniques consultera le technicien qui s'est déplacé pour savoir ce qu'il en est.

RUE SACCO ET VANZETTI

VOS QUESTIONS

Est-il possible de goudronner les trottoirs de la rue Sacco et Vanzetti sur la partie privée de la copropriété ?

Un riverain aimerait qu'un ralentisseur soit installé dans la rue Sacco et Vanzetti (en venant de la rue des anciens combattants).

NOTRE RÉPONSE

Cette partie n'appartient pas à la Ville. Toute fois, les services étudieront la faisabilité de la pose d'un ralentisseur.

NIDS DE POULE

Face aux nombreuses remarques concernant les nids de poule à reboucher, Madame le Maire précise que la Ville intervient, chaque année, après les périodes de gel, pour reboucher les nids de poule. La campagne de rebouchage se déroulera à partir de fin mars et les endroits concernés ont déjà été marqués au sol. Néanmoins, les services techniques prennent note des rues évoquées lors de la réunion de quartier notamment : le boulevard Laurent et Danielle Casanova (au niveau de la déchetterie), la rue du Colonel Fabien.

RUE DU MANÈGE

VOTRE REMARQUE

Un riverain demande s'il est possible de modifier l'orientation du miroir récemment installé dans la rue du manège.

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire précise que le miroir a été installé suite à la réunion de concertation concernant la rue des mésanges. Les services techniques prennent note et interviendront.

RÉTROCESSION DE VOIRIE

VOTRE QUESTION

Y a-t-il un projet de rétrocession de voies dans le quartier ?

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire précise que l'objectif est de pouvoir intégrer dans le domaine public toutes les rues de la Ville pour permettre aux services municipaux d'y intervenir.

Le projet de rétrocession est en cours.

ÉCLAIRAGE

RUE DU SANATORIUM

VOTRE QUESTION

Pourquoi le candélabre ne fonctionne pas au niveau du n°32 ?

NOTRE RÉPONSE

La Directrice des Services Techniques contactera l'entreprise en charge de l'entretien et de la maintenance des candélabres.

AMÉNAGEMENT

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE NOTRE-DAME

VOS QUESTIONS

Où en est le projet concernant la partie ancienne de la rue ?

Qu'en est-il du terrain préempté par la Ville à la fin de la rue Monconseil qui devient une vraie déchetterie ? N'est-il pas possible de murer le terrain ? N'y a-t-il pas un délai obligatoire de reconstruction ?

NOS RÉPONSES

La Ville a reçu deux aménageurs qui ont fait des propositions pour le secteur. Madame le Maire les riverains qu'avant toute prise de décision, une concertation aura lieu avec les riverains.

Par ailleurs, elle précise que la Ville reste consciente que le commerce actuel provoque de nombreuses nuisances et que la problématique est intégrée au projet.

Sur les deux projets proposés, un est beaucoup plus abouti que l'autre. Il y intègre notamment l'ensemble de la place de l'Hôtel de Ville. Des espaces sont également prévus pour les commerces de proximité, une placette plus importante pourrait être aménagée et les trottoirs seraient élargis. Le projet est très aéré et l'aménagement qui sera choisi sera avant tout qualitatif.

Pour autant, Madame le Maire rappelle que rien n'est encore fixé puisqu'il ne s'agit que d'esquisses. Reste à faire un travail avec d'éventuels commerces et avec le cabinet de kinésithérapie.

Par ailleurs, le sens giratoire devant la boulangerie fait également l'objet d'une réflexion et est intégré au projet.

En ce qui concerne le terrain préempté, il est répondu qu'il n'y a pas de délais de reconstruction. En revanche, Madame le Maire demande aux services techniques de murer le terrain pour éviter les dépôts sauvages en attendant le réaménagement du quartier.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

RUE DU SANATORIUM

VOS QUESTIONS

Peut-on matérialiser au sol un marquage pour une circulation à 30km/h ? Comment limiter le stationnement ? Comment bien faire remarquer le panneau indiquant que c'est une impasse ? Peut-on mettre un panneau « sens interdit sauf riverains » ?

NOS RÉPONSES

Une « zone 30 » ne changera malheureusement pas forcément le comportement des automobilistes.

Concernant le stationnement, il est impossible pour la Ville de limiter le nombre de véhicules par foyer ou d'imposer de le stationnement dans les garages.

Le panneau « sens interdit sauf riverains » privatiserait la rue et n'a aucune valeur juridique. La Police serait dans l'incapacité de verbaliser.

En revanche, Madame le Maire demande que la position du panneau indiquant l'impasse soit changée s'il n'est pas assez visible par les automobilistes et que la mise en zone 30 soit étudiée.

RUE SAINTE-MARIE

VOTRE REMARQUE

Est-il possible de rendre plus visible le panneau « sens interdit » à l'entrée de la rue Sainte-Marie ?

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire demande aux services techniques d'intervenir.

VÉHICULES VENTOUSES

VOTRE REMARQUE

Un riverain demande l'intervention de la Police Municipale sur un véhicule ventouse stationné dans la rue Pierre Brossolette.

NOTRE RÉPONSE

Le chef de Police Municipale rappelle la procédure. Le véhicule est tout d'abord constaté en arrêt. Si au bout de sept jours, le véhicule n'a pas bougé, une amende de 35 euros est dressée avec possibilité de mise en fourrière.

MÉCANIQUE SAUVAGE

VOTRE QUESTION

La Ville peut-elle intervenir auprès des riverains qui réalisent de la mécanique sauvage au bout de la rue Monconseil ?

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire demande à la Police Municipale de se déplacer sur les lieux.

RUE NOTRE-DAME

VOTRE REMARQUE

Un riverain demande comment réduire la vitesse des automobilistes dans la rue Notre-Dame.

NOTRE RÉPONSE

Les services techniques étudieront la question et la Police Municipale procédera à des contrôles.

PROPRETÉ ET ENVIRONNEMENT

BALAYEUSE

VOTRE REMARQUE

Des riverains se plaignent de ne jamais voir passer la balayeuse dans la rue du sanatorium et du 8 mai 1945.

NOTRE RÉPONSE

André MARIAGE, adjoint au Maire en charge de la propreté, affirme que la balayeuse passe tous les jours dans le secteur.

SQUARE BEAUMARCHAIS

VOTRE REMARQUE

Une riveraine souhaiterait qu'un panneau soit installé dans le square pour rappeler que les maîtres de chiens qui ne ramassent pas les déjections canines s'exposent à une contravention.

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire demande au service communication et aux services techniques de créer un panneau.

CONTAINERS

VOTRE QUESTION

Y a-t-il une obligation de rentrer ses containers après la collecte ?

NOTRE RÉPONSE

Effectivement, une campagne de sensibilisation sera lancée pour demander aux riverains de rentrer leurs containers. Dans un second temps, la Police Municipale verbalisera.

ESPACES VERTS

VOTRE REMARQUE

Les espaces verts situés à côté des tennis du manège et au bout de la rue du manège ne sont pas entretenus par la Ville. Il en est de même pour le bassin de rétention.

NOTRE RÉPONSE

Les services techniques prennent note et interviendront.

CIRCUIT CAROLE

VOTRE QUESTION

Quand le circuit Carole sera-t-il déplacé ?

NOTRE RÉPONSE

La Ville de Tremblay, où est implanté le circuit Carole, a envisagé un autre terrain situé loin des habitations mais le projet n'a pas encore abouti.

ACCÈS AUTOROUTE

VOTRE REMARQUE

L'accès et la sortie de l'A104 sont toujours inondés en cas de pluie.

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire précise que suite aux différents courriers adressés au Conseil Départemental, une première intervention a eu lieu. Une relance sera réalisée auprès du Département. Elle concernera également la propreté de ces lieux.

AÉROLIANS

VOS QUESTIONS

Y aura-t-il de l'éclairage dans le parc qui est en train d'être créé ?

Des arbres ont été installés mais cachent complètement la luminosité. Est-il possible de les élaguer sur le chemin du nid de pie ?

NOS RÉPONSES

En ce qui concerne l'éclairage, le problème est le même partout. L'éclairage favorise les regroupements de personnes donc les nuisances sonores. L'obscurité provoque un sentiment d'insécurité.

Les services techniques se renseigneront au sujet de l'élagage des arbres.

PARKING DE LA GARE DE VILLEPINTE

VOTRE REMARQUE

Le parking de la gare de Villepinte manque de places de stationnement.

NOS RÉPONSES

La Directrice des Services Techniques annonce qu'une réunion a eu lieu fin février. Le Conseil Départemental a bien pris conscience du besoin d'entretien, de maintenance et d'accessibilité du parking. Plusieurs courriers avaient d'ailleurs été adressés en ce sens au Conseil Départemental qui semble prévoir un réaménagement.

Il est également précisé que les courriers de la Ville ont porté leurs fruits aussi concernant le cheminement piéton qui a été refait.

CITY STADE

VOTRE REMARQUE

Un parent évoque les problèmes de sécurité liés aux murs anti-bruit du city stade.

NOS RÉPONSES

Le Maire demande aux services techniques de trouver une solution sécurisée qui ne crée pas de nuisances sonores pour les riverains.

HAUT DÉBIT ET FIBRE

VOTRE REMARQUE

Un riverain demande l'état d'avancement du déploiement de la société Debitex.

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire annonce qu'une communication sera réalisée avant l'été à ce sujet. A ce jour, la carte de redéploiement n'est pas encore finalisée.

RYTHMES SCOLAIRES ET TAP

VOTRE QUESTION ?

Où en est le projet de suppression des TAP ?

NOTRE RÉPONSE

La réforme des rythmes scolaires a été imposée aux villes à la rentrée 2014. Pour autant, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), eux, n'étaient pas obligatoires. Madame le Maire a souhaité organiser ces TAP (gratuitement) pour éviter que les parents qui travaillent se retrouvent sans solutions de garde deux fois par semaine, à partir de 16h.

Cependant, le taux d'encadrement et le niveau de qualification des animateurs recrutés n'ont pas répondu aux attentes.

Face au mécontentement des parents d'élèves et pour raisons d'économie, la Ville a décidé de supprimer les TAP à partir de septembre 2016. Une nouvelle organisation des horaires est alors nécessaire.

Plusieurs emplois du temps ont été proposés par la Ville, par les enseignants et parents d'élèves et par l'Inspection Académique.

Après concertation des conseils d'école et de l'Inspecteur Académique début mars, la solution qui a été retenue est 8h40-11h40/13h40-15h55. A l'heure où le compte rendu est rédigé, un courrier a été adressé au DASEN en ce sens et la Ville attend la réponse.

En ce qui concerne l'accueil des enfants à partir de 15h55, des solutions seront proposées aux parents.